

## Avant-propos

Cet ouvrage est intégré à la série : *Des concepts pour penser la société du XXI<sup>e</sup> siècle*. Cette série est un état de l'art théorique émanant de chercheurs en sciences de l'information et de la communication (SIC) embrassant le point de vue de leur discipline. Les initiateurs de la série proposent un jeu de concepts mobilisés dans la communauté des SIC.

Ces concepts sont également présents dans d'autres disciplines relevant des SHS (histoire, sociologie, sciences économiques, sciences du langage, psychologie, etc.) et par ailleurs, ils rejoignent souvent des préoccupations de chercheurs en sciences et techniques (ergonomie, intelligence artificielle, traitement de données, etc.).

Nous nous proposons de mettre en relief les approches théoriques mobilisées en SIC, souvent qualifiées d'interdisciplinaires, à partir d'un point de vue délibérément conceptuel. Ce choix nous semble pertinent pour compléter les différents travaux épistémologiques déjà réalisés par d'autres chercheurs.

Pour caractériser davantage le point de vue adopté dans chaque ouvrage, précisons qu'il est celui de chercheurs en SIC préoccupés par une ambition didactique et un regard épistémologique. Notre posture collective est de considérer les SIC comme une discipline universitaire contribuant à l'élaboration et à la diffusion de savoirs ayant pour objet l'information et la communication.

C'est donc l'examen d'une série de concepts largement utilisés par la communauté qui sera au cœur de notre réflexion théorique, en ayant le souci de

la rendre accessible aux étudiants de SHS, utile aux enseignants et chercheurs de nombreuses disciplines ainsi qu'aux professionnels désireux de réfléchir sur leurs pratiques. Ce jeu de concepts permet de penser la société du XXI<sup>e</sup> siècle dans ses dimensions sociales et technologiques. Il apporte également un éclairage sur les relations et les interactions humaines et techniques.

À ce jour, il est prévu une douzaine d'ouvrages dans cette série, présentant chacun l'un des 12 concepts suivants :  *croyance, savoir, pouvoir, échange, médiation, mémoire et transmission, dispositif, discours, public/privé, représentation, écriture et esthétique*. Ces concepts figurent parmi les plus mobilisés en sciences de l'information et de la communication.

Chaque ouvrage de la série possède une structure commune :

- une première partie permet aux auteurs de synthétiser et de confronter les théories qui, au fil du temps, ont élaboré puis revisité le concept ;
- la deuxième partie présente des problématiques contemporaines en SIC qui intègrent le concept pour définir l'objet de recherche ou l'analyser.

Cette organisation du contenu permet de s'affranchir des acceptions restrictives que les concepts peuvent prendre dans l'espace public ou professionnel, voire dans les champs disciplinaires.

Les quatre premiers ouvrages de cette série examinent tour à tour les concepts de *pouvoir, discours, médiation et dispositif*. Parmi eux, on trouve donc deux concepts ayant une épaisseur historique forte, le *pouvoir* et le *discours* ; et deux autres ayant plutôt émergé dans la période contemporaine, la *médiation* et le *dispositif*.

Ces publications sont le fruit d'un travail réellement collectif. Des réunions régulières entre les auteurs ont permis une construction collective de tous les contenus. Ces derniers constituent la base d'un cours d'épistémologie des SIC dispensé dans plusieurs formations depuis une dizaine d'années. Il a donc fait l'objet d'une mise à l'épreuve devant des publics étudiants de différents niveaux.

Des auteurs sont déjà pressentis pour les autres concepts. Les coordinateurs de la série s'engagent à vérifier que les auteurs suivent la logique de la série et la structure des premiers ouvrages.

## Introduction

À l'origine, le terme *discursus* (du latin *discurrere*, courir de différents côtés) n'est pas vraiment attaché à la langue. Lorsqu'au quatrième siècle après Jésus-Christ, *discursus* prend le sens de discours, c'est d'abord comme celui d'un sentier sinueux, celui de la conversation et de l'entretien, avant de désigner toute expression, parlée ou écrite, de la pensée ; la rhétorique grecque du *logos* et la rhétorique latine de *l'oratio*, deviennent alors la *rhétorique du discours*, de ses *parties* (verbe, complément, etc.), de sa *disposition* (exorde, proposition, narration, etc.) et de ses *genres* (démonstratif, délibératif, judiciaire). L'histoire du terme et de ses emplois est parallèle à l'histoire de la pensée ; ainsi, c'est au XVII<sup>e</sup> siècle, qui devient le siècle de la transparence du langage et de la pensée dans la représentation, que René Descartes peut écrire un *Discours de la méthode*, au sens de ce *parcours* ordonné dont l'adjectif *discursif* maintient encore le sens.

Cependant, déjà avec la rhétorique, le discours n'est pas seulement un moyen d'expression de la pensée, mais surtout une instance autonome ; courant d'un locuteur à un auditeur ou lecteur, c'est un acte qui vise à un certain effet, dont témoigne tout discours depuis celui des sophistes. La linguistique moderne propose une définition élargie du discours, comme *procès d'énonciation* discret et unique, où l'orateur ou l'auteur actualise la *langue* en *parole*, au sens saussurien des termes (Benveniste 1966) et décrit, avec John Langshaw Austin par exemple, les divers actes (*locutoire*, *illocutoire*, *perlocutoire*) qu'accomplit un discours (Austin 1962). La psychanalyse et la sociologie font aujourd'hui porter sur tout discours l'éclairage efficace de *l'inconscient* ou de *l'idéologie*. Plus généralement, avec la prééminence du modèle linguistique, le discours est,

par opposition à une parole commentée ou sacralisée, un objet d'analyse et de critique et le champ du discours devient le thème de nombreuses recherches.

En effet, si l'on s'en tient à la situation actuelle, le discours occupe une place importante dans les travaux de recherche, non seulement en sciences du langage mais aussi dans l'ensemble des sciences humaines et sociales. Dans le domaine de la sociologie, Pierre Achard (Achard 1993) appelle *discours* « l'usage du langage en situation pratique, envisagé comme acte effectif, et en relation avec l'ensemble des actes (langagiers ou non) dont il fait partie ».

Pour Dominique Maingueneau, l'un des principaux chercheurs contemporains en analyse de discours, le mot *discours* peut désigner des énoncés solennels, comme *le président a fait un discours*, ou référer à des paroles peu effectives, comme *tout ça, c'est des discours*, ou encore représenter n'importe quel usage restreint de la langue : le *discours communiste*, le *discours universitaire*, le *discours des retraités*, etc. Ce dernier emploi de discours est, selon l'auteur, assez ambigu, « car il peut désigner aussi bien le système qui permet de produire un ensemble de textes que cet ensemble lui-même » (Maingueneau 2012).

Dominique Maingueneau énumère ainsi les principaux traits d'un discours :

– un discours est une organisation *transphrastique* (qui ne se limite pas à la phrase). Le discours est subordonné à des règles d'organisation établies au sein d'un groupe social donné et s'appliquant au plan du texte, à la taille de l'énoncé, etc. ;

– un discours est *orienté* : il se développe linéairement dans le temps et vise un objectif. Cette linéarité se manifeste par une gestion anticipée par le locuteur de son discours. Et cette linéarité change selon le type d'énoncé : *monologue* ou *dialogue* (par exemple, interruption de la production du discours par l'interlocuteur) ;

– un discours est une sorte d'*action* : toute énonciation est un acte langagier qui cherche à changer une situation (promettre, affirmer, ordonner, etc.). Les actes langagiers relèvent de *genres discursifs* déterminés (une ordonnance médicale, un journal télévisé, un cours magistral, etc.) et visent des effets, une transformation des destinataires ;

– un discours est *interactif* : tout discours s'inscrit dans un échange verbal entre deux partenaires, comme l'*interaction orale* dans une conversation. Néanmoins, l'*interactivité* du discours, au-delà de l'interaction orale, se conçoit

comme : « un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours » ;

– un discours est *contextualisé* : le sens du discours est indéterminé hors d'un contexte. Un même énoncé produit dans divers lieux correspond à autant de discours différents. En outre, le discours participe à l'élaboration de son contexte qu'il peut modifier en cours de développement ; par exemple, un locuteur peut avoir une conversation amicale avec un interlocuteur et ensuite, du fait de son statut particulier (médecin, professeur, etc.), entretenir une conversation plus conventionnelle avec le même interlocuteur (médecin vis-à-vis d'un patient ou professeur vis-à-vis d'un étudiant) ;

– un discours est pris en charge par un *sujet* : le sujet-locuteur *je* endosse la responsabilité de son discours. Notons que le sujet énonciateur n'est pas nécessairement représenté dans l'énoncé (le mot *je* n'est pas toujours présent). Et, d'autre part, la responsabilité du sujet à l'égard de son discours est plus ou moins engagée. Un exemple proposé par Dominique Maingueneau est celui de l'énoncé *il pleut*. Le locuteur qui l'énonce est responsable à l'égard de son contenu. Il peut toutefois atténuer, son degré d'implication : *peut-être pleut-il*, ou rendre une autre personne responsable de cette affirmation : *selon Paul, il pleut*, ou bien la moduler : *vraiment, il pleut* ;

– un discours est soumis à des *normes* : chaque acte langagier est soumis à des normes particulières qui justifient sa présentation : « tout acte d'énonciation ne peut se poser sans justifier d'une manière ou d'une autre son droit à se présenter tel qu'il se présente » ;

– ainsi, une *question*, en tant qu'énoncé, suppose que le locuteur ne connaît pas la *réponse* et que son interlocuteur est susceptible de la lui fournir ;

– un discours fait partie d'un *interdiscours* : il entretient des relations de types très divers avec d'autres discours ; en particulier, chaque discours appartient à un genre qui régit, à sa façon, des liens interdiscursifs qui lui sont propres. Un livre d'histoire, par exemple, ne cite pas de la même façon et n'utilise pas les mêmes sources qu'un guide touristique.

D'autre part, on a souvent tendance à utiliser *texte* en lieu et place de *discours* et *vice versa*. Il est néanmoins nécessaire de bien distinguer les deux notions.

Le discours est un « énoncé, caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte [...] accompli dans une situation (participants, institution, lieu, temps) ; ce dont rend compte la notion de *conduite langagière* comme mise en œuvre d'un *genre* de discours dans une situation déterminée » (Adam 1999).

Le *texte*, de son côté, est une entité abstraite issue du discours, objet concret auquel a été soustrait le contexte. Pour Dominique Maingueneau, on parle de textes pour « des productions verbales orales ou écrites et qui sont structurées de manière à durer, à être répétées, à circuler loin de leur contexte originel ». Dans l'usage courant, on parle de *textes littéraires ou juridiques* mais on ne parle pas de texte pour désigner une conversation.

Dans une perspective de didactique de la langue, Eddy Roulet fait usage du mot *discours*, plutôt que celui de *texte* :

« le terme de discours présente le triple avantage de neutraliser la dimension écrite, de marquer nettement la différence entre les deux niveaux, grammatical et discursif et de renvoyer à une unité minimale qui n'est plus de l'ordre de la proposition mais de l'acte. » (Roulet 1987)

D'autre part, le mot *discours* se prête mieux à l'intégration, qui paraît de plus en plus nécessaire dans l'étude des grandes masses verbales, aux dimensions sociale, interactionnelle, référentielle et psychologique. Nous reviendrons sur cette opposition texte/discours dans le chapitre 2 intitulé *L'analyse de discours*.

Dans la première partie de cet ouvrage, nous décrirons brièvement **l'art du discours** en nous appuyant sur les principaux apports de la *rhétorique*, telle qu'elle s'est développée aux cours des siècles, de l'antiquité à nos jours. Nous explorerons, ensuite les multiples approches de l'analyse du discours et leur évolution au cours des cinquante dernières années. Puis nous présenterons une part des travaux de deux auteurs qui ne se sont intéressés au discours qu'indirectement ; les philosophes Mikhaïl Bakhtine et Michel Foucault ont apporté, chacun avec son propre point de vue, une contribution essentielle à la réflexion sur celui-ci et, par suite, à son analyse. Enfin, nous inspirant des travaux du philosophe Paul Ricœur, nous nous demanderons comment le discours autorise la *communication intersubjective*.

Dans la seconde partie, nous passerons en revue les principales méthodes d'analyse de discours pratiquées par de nombreux chercheurs et enseignées par de nombreux enseignants en sciences de l'information et de la communication : l'*analyse sociolinguistique*, l'*analyse du contenu*, l'*analyse documentaire* et l'*analyse des données textuelles*, développées séparément, qui s'inscrivent dans des cadres théoriques différents, poursuivent des objectifs qui leur sont propres et qui, pourtant, ont en commun un même objet d'analyse (la matière discursive) et des problématiques semblables, dont celle, décisive, de la constitution du *corpus textuel* sur lequel elles s'exercent.